Plan Local d'Urbanisme

Colomiers

Modification 3
approuvée par délibération du 22/06/2023

4 – Pièces réglementaires

4.2 – Règlement graphique (Plan de zonage, échelle 1/5000e)

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 75 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 10
www.toulouse-metropole.fr

LEGENDE

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

Les zones et les secteurs

- Zone/Secteur

Les autres indications

- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Emplacement réservé
- Servitude pour le respect des objectifs de mixité sociale
- Règles de hauteur en zone UC et d'implantation en zone 3UEa
- Règles architecturales en zone UA
- Zone d'Aménagement Concerté
- Périmètres de recherches et d'exploitation de carrière
- Servitude de projet d'aménagement global (Echéance 28 juin 2017) au titre du L.123-2a du code de l'urbanisme
- Secteurs soumis à orientations d'aménagement
- Zone d'aménagement commercial (ZACOM)
- Localisation des accès imposés à la zone de Trigueburre depuis la RD 82

PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE P.L.U.

Eléments de paysage à protéger au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme

- ★ Monuments du patrimoine à protéger
- Site d'Interet Paysagé en milieu urbain à protéger

Nuisances sonores

- Plan d'exposition au bruit de l'aérodorme Toulouse-Blagnac
- Voie classée bruyante, par arrêté prefectoral du 23 décembre 2014

Zones inondables

PPRI du bassin de l'Aussonnelle prescrit par arrêté préfectoral du 22/12/2011

- Aléa faible
- Aléa fort
- Aléa modéré
- Remblai

Canalisations de transport de gaz naturel à haute pression

- Canalisations
- zone de dangers graves pour la vie humaine (PEL)
- zone de dangers tres graves pour la vie humaine (ELS)

Secteur à Pourcentage de logements sociaux au titre du L.151-15 du code de l'urbanisme (voir pièce réglementaire 4.4)

ER_TXT_31149_031_modif_8_supp_15_pour_EP

0 125 250 m

Commune de Cornebarrieu

Commune de Blagnac

Commune de Pibrac

Commune de Toulouse

Commune de Plaisance du Touch

Commune de Tournefeuille